

Crédits

Forte demande sur toute la ligne

L'endettement n'est pas près de ralentir. Sur la base des statistiques de la Banque centrale, c'est une hausse de 2,9% qui a été constatée sur les crédits bancaires en mars dernier, après 4,1% en février. Cette tendance traduit notamment un effet de base lié à la forte hausse observée un an auparavant des prêts à caractère financier et des facilités de trésorerie (passés de 2,8% à 0,2% en mars 2015), selon Bank Al-Maghrib (BAM). Dans ce contexte, les prêts à caractère financier ont connu une baisse de 4% plus accentuée que celle de 0,8% observée le mois précédent, alors que les crédits à l'équipe-

ment et ceux à la consommation se sont accrus respectivement de 5,9% et de 11,3%, après 4,2% et 11% un mois auparavant, précise BAM dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois de mars. Quant aux prêts immobiliers, leur rythme de progression annuel est resté quasi-inchangé à 3,2%, recouvrant une décélération de 5,8% à 5,6% des crédits à l'habitat et une contraction de 3,8% de ceux aux promoteurs, quasi-comparable à celle du mois précédent, souligne la note. Par ailleurs, les créances en souffrance ont décéléré de 18,4% à 13,1% et leur ratio par rapport au crédit bancaire s'est

situé à 6,9%, quasiment inchangé par rapport au mois précédent. Par secteur institutionnel, le ralentissement du crédit bancaire reflète celui du rythme d'accroissement des crédits destinés au secteur privé qui est revenu de 3,7% à 3%, avec une décélération de 2,2% à 1,3% de celui des crédits aux sociétés non financières et de 5,7% à 5,1% de celui des prêts aux ménages. De même, les concours au secteur public ont connu une hausse de 13,5% contre 15,9% un mois auparavant, ajoute la même source. La ventilation du crédit bancaire par branche d'activité laisse apparaître, au premier trimestre 2015, des baisses annuelles de 11,7% des

concours alloués aux industries manufacturières contre une augmentation de 3,6% au trimestre précédent et de 1%, après 0,5% des prêts alloués à la branche «Bâtiments et travaux publics». Par ailleurs, les prêts octroyés aux agents non financiers par les autres sociétés financières et non inclus dans la situation monétaire, ont accusé durant le premier trimestre 2015 une baisse de 2% après celle de 0,4% au quatrième trimestre 2014, en liaison notamment avec la diminution de 3,1% des prêts distribués par les sociétés de financement. Par objet, les crédits à la consommation ont marqué une diminution de 14%, contre celle de 13,7% enregistrée un trimestre auparavant, alors que ceux d'affacturage se sont contractés de 4,5% après une hausse de 30,5%. A l'inverse, le rythme de progression du crédit-bail s'est accéléré à 2%.